



Club de Plongée de Chatou



Compte-rendu du Comité Directeur

Date : le 04/11/2015

Présents - Tous les membres étaient présents sauf deux excusés.

Absent/s excusé /s- PORCHER Guillaume – SONNET Eric

Rappel de l'Ordre du jour :

- Point sur les inscriptions de la saison 2015/2016. Nombre d'adhérents, d'encadrants, de nouveaux, pertes, etc.
- Budget prévisionnel en fonction des inscriptions et du bilan annuel de la saison dernière que doit nous présenter le trésorier une semaine avant, conformément à la réunion du CD du 12 septembre 2015. Point sur les principales dépenses à venir.
- Mise en place d'un rigoureux processus de traitement des fonds, il est important de mettre en banque les chèques de rentrée sans attendre un grand délai.
- Amélioration de la communication avec les moniteurs / encadrants
- Organisation des demandes des licences.
- Précisions sur l'organisation des cours, des fosses, plannings, etc.
- Soirée de bienvenue du 20 novembre
- Voyages de l'année 2016

Déroulement :

A – Bilan – Comptabilité – etc.

Le secrétariat a présenté :

1- les rapports sur les adhésions de la saison 2015-2016

Nb d'adhérents 74 – Nouveaux adhérents 14 – Pertes de 24 anciens adhérents

2- Une ébauche de bilan prévisionnel élaboré en fonction des inscriptions réalisées et des informations glanées un peu partout.

Les chiffres suivants ressortent et demandent à être ajustés :

Ressources prévisionnelles brutes : 17 004,80 €

Remises accordées : 4130,13 € soit 47,23 % du budget brut

Fonds remis au Président à ce jour : 12 123,04 €

Le trésorier nous a transmis une approche de bilan quelques jours avant le CD

Rentrées : 14 132,53 € - Budget prévisionnel : 11 757,90 € -Dépenses possibles : 11 100,64 €

« Le trésorier isole toujours les licences, la majorité du CD demande à ce que les comptes soient présentés dans leur globalité, total des recettes sans distinction aucune et dépenses poste par poste, simplement présentés comme une comptabilité normale.

Alicia demande si les participant aux sorties de l'année dernière, listés sur le récapitulatif Excel du 20/06/2015 adressé par le trésorier et intitulé « Solde dû pour les sorties » ont bien tous réglés.

Le trésorier affirme que ces dettes sont toutes soldées. Rénauld sait que tous n'ont pas réglé et le fait savoir. Le trésorier admet qu'il ne sait pas. Pour la saison prochaine il est important que le responsable des sorties soit responsable du budget sorties pour un meilleur suivi.

Nous constatons que le trésorier, malgré maintes demandes verbales et écrites du CD depuis le mois de juin 2015 n'a pas remis une comptabilité détaillée pour l'année écoulée et pour le bilan prévisionnel.

B – Réflexion quant à l'équilibre du budget

L'ensemble du CD attire l'attention sur la vocation du Club et sa priorité qui est de fournir un matériel en bon état aux adhérents, les subventions passent donc en second mais font partie de l'état d'esprit du club qui est de promouvoir les sorties en milieu naturel.

Il est décidé que :

- Les subventions en sorties techniques restent inchangées.
- Il est proposé de ne subventionner qu'une sortie exploration. par adhérent par saison - décision à venir
- Nous avons évoqué le fait de ne pas accorder de subvention lorsque le membre emprunte du matériel au club, ceci reste à trancher.

Pour la sortie « Mexique » du 23/10/2015, la subvention pour les moniteurs est maintenue, les coûts de moniteurs autochtones étant plus élevés.

Pour les plongeurs participants à cette sortie au Mexique, la subvention est également maintenue, car accordée antérieurement à ce jour.

Il apparaît dans les discussions que le club possède une réserve à la Caisse d'Épargne qui s'élèverait à environ 10 000 €, propos confirmé par notre Président.

Ceci prit en considération, nous pourrions donc continuer à pratiquer les subventions, ce qui rétablirait l'équité au sein du Club....

C – Entretien du matériel

Pour l'instant nous nous limitons à :

- Ré épreuves de 6 blocs : $57 \text{ €} * 6 = 342 \text{ €}$
- Entretien du compresseur : 882,86 €

D – Perte de 24 anciens adhérents

Philippe a mené une petite enquête qui fait ressortir que hormis les déménagements et autres raisons personnelles, l'un des plongeurs a exprimé son mécontentement car il n'a jamais été informé par son moniteur quelle était la procédure pour s'inscrire à l'examen de son niveau 1, ceci demande plus d'informations avec des encadrants.

Il est émis la suggestion de faire parrainer un nouveau par un ancien, décision envisageable après avoir mis en place son mode de fonctionnement.

E - Contrôle des fosses

- Christel BOURGINE remplace Eric SONNET pour le contrôle des fosses et Guillaume PORCHER prend les inscriptions le lundi.
- Nous envisageons de demander d'autres dates et horaires pour les fosses blocs de Villeneuve, mais ce ne sera pas possible car les clubs ont des dates précises ainsi que des horaires clubs.

Pour le club de Chatou ces dates sont les 1ers et 4èmes samedis de chaque mois de 12h30 à 13h30.

F - Demandes des adhérents

- Certains nageurs qui n'utilisent aucun matériel ont demandé une réduction du montant de leurs cotisations. Cette réduction n'est pas accordée car le club de plongée de Chatou est un club d'initiation à la plongée.
- Certains adhérents du lundi demandent s'il est possible, contre une participation financière, de venir également le vendredi. Si nous l'accordons à un, il nous faudra étendre cette possibilité à tous si les groupes ne sont pas saturés.

Avant toute décision, la question sera posée aux moniteurs lors de la réunion du 18 novembre.

Les autres points n'ont pas été abordés compte tenu du temps passé sur le bilan et la comptabilité.

La secrétaire

Alicia Cagnon



Le président

Arnaud Rollet

